

**Paradis, Suzanne**

---

**De:** Secrétariat (usager)  
**Envoyé:** jeudi 5 février 2004 15:20  
**À:** 'Kina'  
**Objet:** RE : Hydro-Québec, Hausse des tarifs

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 22 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat  
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

**De :** Kina [mailto:kinadionne@globetrotter.net]  
**Envoyé :** jeudi 22 janvier 2004 08:49  
**À :** Secrétariat (usager)  
**Objet :** Hydro-Québec, Hausse des tarifs

**Bonjour,**

**Je prend quelques minutes pour venir exprimer mon désaccord concernant la nouvelle demande qu'Hydro Québec a déposé à la Régie de l'énergie d'augmenter encore ses taux de tarification en tenant compte des familles à faibles revenus par une modulation des taux en rapport avec la consommation.**

**Ceci est une vraie farce, déboutée (HQ) l'automne dernier, elle récidive à nouveau. On sait bien que les familles à faibles revenus habitent généralement des loyers plus ou moins bien chauffés. D'autres part, ce sera encore les familles à revenus moyens (dont je suis) qui écoperont le plus. Ceux possédant de grandes maisons ont les myens de les chauffer, tandis que nous familles de revenus modeste devront payer ENCORE, ENCORE et ENCORE.**

**Quand tout cela cessera t-il ? Quand ce n'est pas Hydro-Québec, ce sont les compagnies pétrolières qui abusent également, comment pouvons-nous nous faire entendre de temps à autre si ce n'est qu'en vous écrivant et en faisant appel à votre bon jugement pour remettre à l'ordre cette société d'état qui abuse sans vergogne des consommateurs.**

**Ça suffit !**

**En espérant que cette lettre se rendra bien au bon endroit...**

**Merci à l'avance**

**Kina Dionne consommatrice exaspérée**